

À Bordeaux, le 07/10/2026

L'**UFAP UNSa Justice** souhaite informer les personnels des dernières avancées présentées lors du comité de suivi du protocole Incarville, qui s'est tenu le lundi 5 octobre 2026 à la DISP de Bordeaux.

MOYENS ET ÉQUIPEMENTS :

Le parc automobile des PREJ est banalisé à 95 %. Concernant les Renault Trafic récemment livrés, la DISP a pris en compte les nombreux retours négatifs des personnels et a indiqué qu'elle ne commanderait plus ce modèle, privilégiant notamment d'autres véhicules comme le Renault Espace. Le remplacement du bus (PREJ 33) est également à l'étude, avec la venue prochaine d'un expert de Fleury-Mérogis afin d'évaluer les besoins des personnels. Pour les feux pénétrants arrière, la priorité sera donnée aux véhicules utilisés pour les missions ESR.

Concernant les filets de protection sur les Ford Transit, un devis a été réalisé à la demande de l'**UFAP UNSa Justice**. Malgré un coût limité, les responsables des différents PREJ ne considèrent pas ce dispositif comme nécessaire.

Concernant les DASHCAM, le DESP nous a indiqué en toute transparence qu'aucune démarche n'avait encore été engagée par la DISP de Bordeaux, mais nous a précisé qu'un groupe de travail avait été réuni fin 2025 et que les travaux se poursuivaient avec la CNIL sur l'AIPD (Analyse d'Impact relative à la Protection des Données), le décret et la doctrine d'emploi. Des expérimentations matérielles sont prévues de novembre 2026 à avril 2027. Le déploiement étant national, les DISP n'ont pas vocation à engager de démarches individuelles. L'**UFAP UNSa Justice** restera attentive à la mise en œuvre de cette mesure prévue par le protocole d'accord.

Les caméras-piétons sont livrées le 07/10/2026 aux PREJ de Mont-de-Marsan, Poitiers et Bordeaux. Les formations se dérouleront du 15 octobre au 15 novembre. Elles dureront trois heures pour les gradés et deux heures pour les agents. L'**UFAP UNSa Justice** regrette toutefois que la doctrine d'emploi ne soit toujours pas disponible.

Concernant les moyens de communication ESR, l'**UFAP UNSa Justice** a une nouvelle fois déploré le manque de casques et de Motorola adaptés aux missions. Une nouvelle commande devrait être étudiée début 2027. L'**UFAP UNSa Justice** a également présenté des devis concernant des casques de qualité à un coût nettement inférieur au matériel actuellement proposé. Enfin, les motos destinées aux futures équipes motorisées ERIS ont été commandées pour une livraison en 2027, avec des formations prévues dès janvier.

FORMATION ESR :

La DISP de Bordeaux compte désormais 109 agents validés ESR, soit un taux de réussite de 90 %. Aucune nouvelle formation ESR ne devrait être organisée en 2027, la DISP souhaitant privilégier le recyclage des agents déjà formés. L'**UFAP UNSa Justice** a cependant rappelé que ces recyclages devraient être davantage axés sur le volet opérationnel et les difficultés réellement rencontrées sur le terrain.

SÉCURISATION ÉTABLISSEMENTS :

Les fouilles XXL vont se poursuivre et sont globalement considérées comme une réussite. Une réflexion est également engagée autour de la constitution d'un vivier de personnels volontaires, susceptibles d'être mobilisés ponctuellement pour effectuer les fouilles au sein des établissements.

Le CP de Mont-de-Marsan est actuellement considéré comme un établissement leader de la DISP en matière de sécurité. Plusieurs dispositifs ont déjà été installés ou sont en cours de déploiement : brouilleurs, dispositifs anti-drones, POM et sécurisation du QI et prochainement filets de protection sur les cours de promenade. Une nouvelle vague de déploiement des moyens de sécurité est également prévue dans les établissements classés CRIMORG.

VISIOCONFÉRENCE :

Le recours à la visioconférence est en nette progression. 712 visioconférences ont déjà été réalisées en septembre 2026, contre 627 sur l'ensemble de l'année 2025. Les IDF sont également en hausse, passant de 7,5 % en 2025 à 11,5 % actuellement. Une étude est en cours afin d'expérimenter des solutions permettant d'inciter les magistrats à se déplacer davantage dans les établissements pénitentiaires. Des contacts ont notamment été pris avec la Cour d'appel de Bordeaux.

TÉLÉMÉDECINE :

La télémédecine poursuit également son développement. La DISP compte actuellement 17 établissements équipés et plusieurs projets sont à l'étude, notamment en anesthésie, psychiatrie et dermatologie. L'objectif reste de réduire le nombre de missions extérieures et donc de limiter les extractions lorsque la prise en charge médicale peut être réalisée à distance.

L'**UFAP UNSa Justice** tient à rappeler qu'elle soutient pleinement le développement de la télémédecine au niveau national, dès lors que celle-ci permet de limiter les extractions médicales évitables, de réduire l'exposition des personnels et de renforcer la sécurité des missions extérieures.

Enfin, des échanges se poursuivent entre la DGAP et les différentes DISP concernant la mise en place de la Police pénitentiaire souhaitée par M. Darmanin. Les travaux sont toujours en cours et devraient prochainement aboutir. L'**UFAP UNSa Justice** restera attentive aux conséquences de cette évolution pour les personnels et l'organisation des services.

L'Union Régionale
UFAP UNSa Justice

